



# Et si c'était vous?



## CONTREMAÎTRE VOIRIE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

### SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

(150) employés cols bleus, une vingtaine (20) de gestionnaires et (1) directrice.

### TYPE DE POSTE

Poste cadre permanent  
à temps plein

### HORAIRE

Horaire de travail de  
39 heures, du lundi au  
vendredi. Toutefois, le  
contremaitre est appelé à  
effectuer des périodes de  
garde en rotation.

### RÉMUNÉRATION

Échelle salariale de 70 541 \$ à  
88 176 \$ annuellement. Prime  
de garde hebdomadaire de  
393,31 \$.

### AVANTAGES SOCIAUX

Assurances-collectives,  
régime de retraite à  
prestations déterminées.

### DATE LIMITE POUR POSTULER

13 septembre 2019  
[emplois.vsj.ca](http://emplois.vsj.ca)

L'équipe du Service des travaux publics veille à l'entretien de 400 kilomètres de rues, 70 stationnements, 116 km de trottoirs, des parcs et des espaces verts, du réseau d'aqueduc, de la flotte de véhicules et machineries, des eaux potables et usées, sans oublier les opérations de déneigement.

Nous recherchons un (1) contremaitre au Service des travaux publics.

Sous l'autorité du chef de la division de la voirie, des réseaux d'aqueduc et d'égouts, vos responsabilités sont la coordination, l'organisation, le contrôle et la supervision des opérations reliées à la voirie, aux réseaux d'aqueduc et d'égouts, au déneigement, à l'épandage de sel et abrasif, à l'asphaltage et aux inondations.

### RESPONSABILITÉS

- Assurer une utilisation optimale des ressources humaines, matérielles et financières mises à votre disposition, entretenir efficacement le territoire et assurer un traitement adéquat des requêtes des citoyens ;
- Planifier et assurer l'entretien et la réparation de la voie publique, des emprises de rue, des terrains vacants, du nettoyage et de l'entretien des espaces verts, de la signalisation et du déblaiement et enlèvement de la neige;
- Superviser, coordonner et documenter la réalisation des travaux d'entretien, de réparation ou d'amélioration du réseau d'aqueduc-égouts et de pavage;
- Effectuer la planification hebdomadaire et journalière des activités de son secteur de manière à maintenir des standards élevés en termes d'efficacité et d'organisation du travail;
- Superviser et évaluer le personnel col bleu et étudiant sous sa responsabilité, et ce, conformément aux politiques, orientations, normes et procédures de la Ville;
- S'occuper des plaintes concernant son Service et prendre les mesures correctives nécessaires, s'il y a lieu.

## EXIGENCES

Le candidat doit posséder un sens développé de la collaboration, démontrer une approche client où le respect est omniprésent, être orienté vers les résultats et détenir un sens du service public et éthique impeccable.

- Détenir un DEC en technologie du génie civil ou dans une discipline connexe (toute autre combinaison de scolarité et d'expérience jugée pertinente et équivalente pourra être considérée) ;
- Posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience en gestion de personnel syndiqué, de préférence dans un milieu municipal ;
- Être disponible pour assurer la garde en rotation avec les autres contremaîtres ainsi qu'une équipe de cols bleus, selon le calendrier établi;
- Détenir de fortes habiletés en planification d'opérations en tout genre et être habile pour mener une équipe vers la réalisation des objectifs;
- Faire preuve d'une approche multidisciplinaire dans l'exécution des tâches;
- Être rigoureux, habile planificateur, avoir le souci de conformité et de constance;
- Posséder de fortes habiletés pour les communications orales et écrites;
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement MS Office;
- Détenir un permis de conduire valide de classe 5;
- Posséder une carte de sécurité sur les chantiers ASP (un atout).

## CANDIDATURE

Les candidats intéressés doivent soumettre leur candidature uniquement par le biais du site Web de la Ville de Saint-Jérôme ([emplois.vsj.ca](http://emplois.vsj.ca)), en joignant obligatoirement leur curriculum vitae ainsi que leur copie de diplôme et de permis de conduire. Les candidatures doivent être déposées avant le **13 septembre 2019, à 11 h 30**.

La Ville de Saint-Jérôme applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles ou ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Elle communiquera seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Postulez à [emplois.vsj.ca](http://emplois.vsj.ca)

